Paris, le 13/11/2026

Communiqué du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France sur le mouvement lycéen et étudiant en France

Depuis plusieurs semaines, la communauté lycéenne, étudiante et les personnels des établissements d'enseignement secondaire et supérieur français sont mobilisés pour réclamer de meilleures conditions d'éducation[1]. Les difficultés structurelles dénoncées mettent brutalement en relief les conséquences de politiques publiques sur lesquelles le Collège des Sociétés Savantes Académiques de France a déjà plusieurs fois alerté[2]. Les sociétés du Collège des Sociétés Savantes signataires soutiennent pleinement leurs revendications : le service public d'enseignement doit pouvoir répondre à ses missions et disposer de moyens humains et matériels suffisants ainsi que de capacités d'accueil conformes aux attentes des citoyennes et citoyens d'une démocratie moderne. **Il s'agit du socle indispensable au fonctionnement d'une société formée et éclairée, à même de répondre aux défis scientifiques, démocratiques et sociétaux présents et à venir**.

Plus largement, le mouvement social actuel est une réponse politique, au sens propre du terme, à la souffrance des jeunes générations. Confrontées aux inégalités scolaires et à leurs conséquences sociales, aux difficultés d'entrée dans la vie active, à l'éco-anxiété, elles sont plus que d'autres parties de la société sensibles à l'insuffisance des mécanismes de solidarité publique et à l'absence de perspectives collectives[3]. L'impact de ce mal-être est profond. Il se mesure à la dégradation de la santé mentale des jeunes. Il se voit aussi dans la forte défiance dont les institutions font l'objet de la part des plus jeunes citoyennes et citoyens[4].

Alors que la connaissance, l'innovation et l'éducation sont considérées dans tous les pays comme des gages de prospérité et comme un socle essentiel à l'exercice des valeurs démocratiques, le système éducatif français, jusqu'ici considéré comme l'un des meilleurs, décroche[5]. La colère qu'expriment les différentes communautés de l'enseignement secondaire et supérieur mobilisées répond à cette dégradation constante des conditions d'étude, dont la cause principale est une politique de sous-financement des établissements du secondaire et du supérieur[6]. En 2023, près d'une université sur deux présentait un budget déficitaire et près des trois quarts en 2025. La même année, il manquait 1.3 Md d'euros à la subvention versée par l'État aux universités pour leur fonctionnement et il est établi désormais que leur capacité à

[1] 10 revendications du mouvement lycéen et étudiant
[2] Tribune du Collège des Sociétés Savantes sur la réforme de la formation des enseignants - Le Monde
[3] https://www.cnrseditions.fr/catalogue/sciences-politiques-et-sociologie/jeunesses-francaises-contemporaines/
[4] Communiqué FHF - dégradation inquiétante de la santé mentale des jeunes ; Générations désenchantées ? Jeunes et démocratie - INJEP
[5] Avenir de la compétitivité européenne ; Résultats enquête PISA 2025
[6] Enquête du Collège des Sociétés Savantes sur le financement de la recherche - 2025

exercer leurs missions est altérée[7]. Les conséquences sont patentes : non-remplacement des départs de titulaires, dégradation de l'état des bâtiments et des conditions d'accueil des étudiant-es, fermeture de formations. Ces conséquences se font également sentir sur les personnels de nos établissements, particulièrement les non-titulaires qui souffrent de façon démesurée de cette situation alors qu'ils contribuent grandement à la continuité du service public.

Alors que la réévaluation de dispositifs jugés inefficaces et coûteux, comme le CIR[8] ou la loi Pénicaud de 2018, permettrait de dégager des marges budgétaires en mesure de répondre aux besoins des universités, le gouvernement a fait un choix différent : transférer à la communauté étudiante la charge de compenser le sous-financement de l'enseignement supérieur. L'instauration des frais d'inscription différenciés pour les étudiant-es extra-communautaires constitue la première mesure en ce sens[9]. Contraire aux traditions d'accueil et d'ouverture de nos universités, le dispositif est profondément inégalitaire et dommageable pour l'ouverture à l'international demandée par la jeunesse et nécessaire à la recherche et l'enseignement supérieur, comme le Collège des Sociétés Savantes l'a déjà rappelé[10].

Avant même l'application de telles mesures inégalitaires et face à l'augmentation croissante du nombre d'étudiant-es, les établissements ont été contraints pour des raisons budgétaires de limiter les capacités d'accueil dans de nombreuses formations, transformant le dispositif d'accès à l'enseignement supérieur – Parcoursup – en outil anxiogène et inéquitable de tri pour la poursuite d'études[11]. Dans un système scolaire fortement marqué par des inégalités sociales et territoriales[12], les restrictions d'accès à l'enseignement supérieur font de Parcoursup un procédé de mise en concurrence des élèves et un moyen de sélection discriminatoire, conditionné par le niveau socio-économique et culturel des familles[13]. Le dispositif Monmaster suit la même logique, avec des résultats analogues.

Les sociétés signataires membres du Collège des Sociétés Savantes considèrent que la véritable réponse aux revendications des communautés de l'enseignement mobilisées consiste en un rattrapage financier immédiat pour les établissements publics d'enseignement scolaire et supérieur, accompagné d'une programmation budgétaire pluriannuelle, sincère et véritablement mise en oeuvre, permettant de doter les universités des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions dans des conditions dignes d'une démocratie moderne. Elles appellent à abroger les dispositifs inégalitaires et discriminatoires de sélection pour l'accès à l'enseignement supérieur. Au-delà de cette réponse urgente, les sociétés signataires soulignent la nécessité d'une réflexion collective sur les conditions qui doivent garantir à la jeunesse son accès à l'autonomie, la construction d'un avenir désirable et la capacité à prendre pleinement

---

[7] Assises pour l'université et la recherche - budget de l'ESR 2027 ; Projet de loi de finance 2026 - rapport du Sénat ; Communiqué de France Université sur la jeunesse comme priorité nationale

[8] Cour des Comptes - l'impact du Crédit Impôt Recherche

[9] Droits d'inscription différenciés pour les étudiants non-européens

[10] Hausse des droits d'inscription à l'université pour les étudiants étrangers – les sociétés savantes réagissent . Cette hausse pourrait préparer une augmentation générale des frais d'inscription à l'université : Rapport de l'Inspection Générale des Finances - Modèle économique des établissements publics de l'enseignement supérieur

[11] Rapport du Défenseur des Droits - jeunesse et discriminations ; Etude de l'INSEE - D'Admission post-bac à Parcoursup

[12] DEEP - Géographie de l'école

[13] Commissions de l'Assemblée Nationale - Mission flash sur Parcoursup

part aux décisions collectives. Elles souhaitent que le thème de l'éducation soit mis au centre des débats électoraux à venir.
Elles condamnent l'absence de réponse politique du gouvernement aux revendications. Quelles que soient les difficultés du maintien de l'ordre, elles rappellent que réprimer des manifestations pacifiques par un usage disproportionné de la force et des procédures judiciaires est contraire à l'expression des libertés fondamentales et indigne d'une démocratie[14]. C'est le dialogue avec les organisations représentatives des citoyennes et des citoyens mobilisé-es qui doit primer pour prendre en compte leurs demandes légitimes d'amélioration du service public de l'enseignement supérieur et scolaire.

Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités
Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur
Association des Professeurs de Biologie et Géologie
Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public
Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales
Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie
Association Française d'Economie Politique
Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie
Association Française de Mécanique
Association Française de Science Politique
Association Française de Sociologie
Association Interdisciplinaire Française pour la Recherche en Économie Circulaire
Association Internationale pour la Recherche en Didactique du Français
Association Nationale des Docteurs
Association pour la Recherche en Didactique et Acquisition de l'Anglais
Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques
Association pour la Recherche en Didactique des Sciences et des Technologies
Comité de liaison enseignants et astronomes
Comité scientifique régional sur le changement climatique
EthnoArt
Femmes et Mathématiques
Historiennes et Historiens du Contemporain
Météo et Climat (Société française de la météorologie et du climat)
Société de Psychophysiologie et de Neurosciences Cognitives
Société de Sociologie du Sport en Langue Française
Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur
Société des Langues Néo-Latines
Société des Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public
Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université
Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique
Société Française d'Ecologie et d'Evolution

[14] Communiqué du CNCDH sur les mobilisations lycéennes

Société Française d’Etude du Seizième Siècle
Société Française d'Études Irlandaises
Société Française de BioInformatique
Société Française de Biologie du Développement
Société Française de Génétique
Société Française de Phytopathologie
Société Française de Physique
Société Française de Psychologie
Société Française de Statistique
Société Française de Virologie
Société Française des Hispanistes et Ibéro-américanistes
Société Française des Sciences de l’Information et de la Communication
Société Française des Vésicules Extracellulaires
Société Française pour l'Etude du Comportement Animal
Société Française pour le Droit de l'Environnement
Société Informatique de France
Société Mathématique de France
Tous Chercheurs
Union Rationaliste pour les Sciences et la Démocratie